

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Lébamba : réflexions autour de la validation de l'année scolaire pour les classes ordinaires du primaire

**UNE** rencontre entre directeurs d'écoles et encadreurs pédagogiques a eu lieu dans ce sens.

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO  
Lebamba/Gabon

L'INSPECTEUR pédagogique chef de circonscription scolaire Ngounié-Sud, Jean-René Divassa, a tenu dernièrement une séance de travail à l'école publique de Lébamba avec les responsables du cycle primaire. But : réfléchir sur les modalités de validation de l'année scolaire dans les classes ordinaires en cette période particulière liée au Covid-19, en attendant la décision officielle du gouvernement.

Le calcul des moyennes annuelles

a figuré en bonne place dans les échanges. Entendu que les élèves n'auront eu cours que pendant deux trimestres. Pour arrondir les angles, les participants pensent qu'il faut insérer, dans le contrôle continu, le calcul en objets d'art et en Éducation physique et sportive (EPS). À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Dans le cas d'espèce, les participants ont proposé que l'admission tienne compte des paliers validés. "Au total, trois paliers ont été faits, et nous suggérons que le passage en classe supérieure soit conditionné par l'admission aux trois paliers, aux deux derniers ou troisième palier seul", a indiqué l'un d'eux.

Le deuxième point des discussions portait sur le calcul des moyennes auxquelles il faudrait associer les



Les participants à la réunion.

moyennes obtenues en objets d'art et en sport. Sur ce, un tableau planifié de toutes les compétences de base, discipline par discipline, contenant leurs réflexions sur les

conditions de passage, sera soumis incessamment à la hiérarchie pour compétence.

Les facilitateurs présents ont, toutefois, émis le vœu de voir tous les

acteurs de l'éducation nationale faire des propositions concrètes au gouvernement, afin de sauver le système éducatif d'une fin d'année blanche.

## Fougamou : la guerre aux chiens errants



Une meute de chiens errants dans la ville.

**UNE** initiative du maire Joseph Moutandou Mboumba.

J.F.MAROLA  
Libreville/Gabon

QUELQUES mois après l'opération de salubrité dans tous les quartiers de la ville, le maire de la commune de Fougamou, chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, Joseph Moutandou Mboumba, remet le couvert. Cette fois, en livrant une "guerre" aux chiens errants qui perturbent la quiétude

des riverains qu'ils n'hésitent pas à pourchasser sans ménagement. Tuant et dévorant également des animaux domestiques. Au grand dam de leurs propriétaires.

Visible depuis environ six ans, ce phénomène avait plongé la population dans la psychose. Et pour cause, des chiens errants, en meute, semaient la panique dans la ville. Ils allaient parfois s'en prendre aux petits écoliers, au sortir des cours, voire des personnes âgées sans défense.

Les animaux domestiques (cabris, poules, poussins, canards...) n'étaient pas épargnés. Et les plaintes des populations se multipliaient. D'où la décision – du reste saluée par ses administrés – du maire Moutandou Mboumba de partir en guerre contre ces clebs ambulants et hargneux.

## Des véhicules de service pour renforcer l'action municipale



Le maire de Port-Gentil Gabriel Tchango remettant les clés à un bénéficiaire.

**UNE** action du bureau du Conseil municipal, qui vient renforcer les capacités opérationnelles et administratives de l'institution.

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

TREIZE voitures de service ont été mises à la disposition des quatre mairies d'arrondissement et du cabinet du maire central de Port-Gentil le 16 juin der-

nier par l'édile de la commune. Deux autres véhicules sont attendus incessamment et porteront à 15, le nombre total de la dotation. La cérémonie de remise officielle des clés aux principaux bénéficiaires s'est déroulée sur l'esplanade de l'ancien immeuble Sogara. En

présence des collaborateurs du maire.

" Le véhicule de service est un outil de management, un vecteur d'attractivité et un instrument de fidélisation des collaborateurs à leur travail ", a dit Gabriel Tchango, maire de Port-Gentil, aux récipiendaires. Cette dotation qui vient renforcer les 14 véhicules de service en état de fonctionnement à la mairie locale ne saurait, cependant, être mise à profit, a prévenu l'édile, pour des besoins extraprofessionnels. " Il vous revient de tenir compte de ce que ces voitures de service appartiennent à la flotte de la mairie ", a-t-il insisté. Invitant par la même occasion les récipiendaires à faire bon usage de cet acquis.

" Il fallait forcément ces moyens au niveau de nos arrondissements respectifs. Nous croyons qu'à travers cette dotation, nos services administratifs, notamment de financement, pourront couvrir nos fiscalités ", s'est, pour sa part, exprimé, au nom des bénéficiaires, Robert Ndzo-gan.